

## Service du greffe

Division des élections, du soutien aux commissions et de la réglementation 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134 Montréal (Québec) H2Y 1C6

# Commission permanente sur l'examen des contrats

La commission :	Le 26 janv	vier 2017
Présidente	Le 20 janvier 2017	
Mme Émilie Thuillier Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville		
Vice-présidente	Rapport d'examen de la conformité du processus	
Mme Karine Boivin Roy Arrondissement de Mercier – Hochelaga- Maisonneuve	d'appel d'offres - Ma	Indat SMCE161009013
Mme Paola Hawa Ville de Sainte-Anne-de-Bellevue		
Membres		
Mme Dida Berku Ville de Côte-Saint-Luc		avation Loiselle Inc. pour la
M. Richard Celzi Arrondissement de Mercier – Hochelaga- Maisonneuve	réalisation, dans le cadre du projet Bonaventure, de travaux d'aménagement de surface et d'infrastructures souterraines, entre les rues Duke et de Nazareth, de la rue Saint-Jacques à la rue Brennan et de réaménagement des rues Ottawa, William, Notre-Dame et Wellington, entre les rues Duke et de Nazareth. Dépense totale maximale de 15 078 846,35 \$, taxes incluses (travaux et contingences : 13 734 000,00 \$ + incidences 1 344 846,35 \$). Appel d'offres public 214721 - 4 soumissionnaires.	
Mme Marie Cinq-Mars Arrondissement d'Outremont		
M. Richard Deschamps Arrondissement de LaSalle		
M. Marc-André Gadoury Arrondissement de Rosemont – La Petite- Patrie		
M. Manuel Guedes Arrondissement de Rivière-des-Prairies – Pointe-aux-Trembles		
Mme Louise Mainville Arrondissement du Plateau Mont-Royal		
Mme Lili-Anne Tremblay Arrondissement de Saint-Léonard	(ORIGINAL SIGNÉ)	(ORIGINAL SIGNÉ)

Émilie Thuillier

Présidente

Pierre G. Laporte

Secrétaire recherchiste

#### Introduction

La Commission permanente sur l'examen des contrats s'assure de la conformité du processus d'appel d'offres à l'égard des contrats qui lui sont soumis et en fait état aux instances compétentes, avant l'octroi. Cette commission peut également proposer, le cas échéant, des améliorations au processus.

Les modalités de fonctionnement de la commission sont prévues dans le Règlement sur la Commission municipale sur l'examen des contrats (11-007) et le Règlement sur la Commission d'agglomération sur l'examen des contrats (RCG 11-008).

Les contrats examinés par la commission doivent répondre à certains critères fixés par les conseils. Ceux-ci ont fait l'objet de résolutions du conseil municipal (CM11 0202) et du conseil d'agglomération (CG11 0082).

### Mandat SMCE161009013

Accorder un contrat à Excavation Loiselle Inc. pour la réalisation, dans le cadre du projet Bonaventure, de travaux d'aménagement de surface et d'infrastructures souterraines, entre les rues Duke et de Nazareth, de la rue Saint-Jacques à la rue Brennan et de réaménagement des rues Ottawa, William, Notre-Dame et Wellington, entre les rues Duke et de Nazareth. Dépense totale maximale de 15 078 846,35 \$, taxes incluses (travaux et contingences : 13 734 000,00 \$ + incidences 1 344 846,35 \$). Appel d'offres public 214721 - 4 soumissionnaires.

À sa séance du 21 décembre 2016, le comité exécutif a mandaté la Commission permanente sur l'examen des contrats d'étudier le présent contrat. Ce dossier répondait au critère suivant :

Contrat de plus de 10 M\$.

Le 11 janvier 2017, les membres de la commission se sont réunis lors d'une séance de travail afin d'étudier la conformité du processus d'appel d'offres relativement au mandat confié. Des représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports ont répondu aux questions des membres de la Commission.

Les membres de la Commission ont soulevé diverses questions sur le processus d'appel d'offres dans ce dossier et ont obtenu des réponses satisfaisantes.

Ils ont bien compris que l'adjudicataire du présent contrat a probablement pu proposer un prix plus bas que ses concurrents en raison du fait qu'il était déjà présent sur le chantier avec un autre contrat, ce qui lui a permis de rationaliser certaines dépenses.

Les membres ont aussi échangé avec le Service sur les diverses mesures de sécurité prévues aux intersections pour les usagers éventuels des nouveaux espaces verts ainsi que sur la diversité des arbres et des végétaux prévus.

## Conclusion

À l'issue de ses travaux, la Commission permanente sur l'examen des contrats remercie les représentants du Service des infrastructures, de la voirie et des transports pour leurs interventions au cours de la séance de travail de la commission. La commission adresse la conclusion suivante au conseil municipal :

Considérant que le dossier soumis à l'examen répond aux critères établis par le conseil municipal à savoir :

Contrat de plus de 10 M\$.

Considérant les renseignements qui ont été soumis aux membres de la commission;

Considérant les nombreuses questions adressées par les membres de la commission aux responsables du dossier;

Considérant l'analyse approfondie faite par les membres de la commission sur les nombreux aspects liés à ce dossier;

À l'égard du mandat SMCE161009013 qui lui a été confié, la Commission permanente sur l'examen des contrats constate, à l'unanimité, la conformité du processus tenu dans le cadre de ce dossier.